



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Nord

inspection  
Cambrai Sud

éducation  
nationale



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'Inspecteur de l'Éducation nationale  
en charge de la circonscription  
de CAMBRAI SUD

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs  
Mesdames et Messieurs les Enseignants  
des écoles de la circonscription de CAMBRAI SUD  
Messieurs les Enseignants référents  
Mesdames les membres du RASED  
Mesdames et Messieurs les Conseillers pédagogiques

Cambrai, le 16 septembre 2019

## Note de service n°2 - Fonctionnement du réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté

### I- Cadre réglementaire

Le fonctionnement du RASED de la circonscription de Cambrai Sud s'inscrit dans la circulaire "Fonctionnement des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) et missions des personnels qui y exercent" parue au BO n° 31 du 28 août 2014, disponible au lien ci-dessous :

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=81597](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=81597)

« **L'inspecteur de l'éducation nationale, pilote du pôle ressource, définit, après réflexion conjointe avec les membres du pôle, les axes stratégiques de mise en œuvre des aides aux élèves et aux enseignants de la circonscription dont il a la charge.** L'objectif de tous les professionnels mobilisés dans ce cadre est de prévenir et de remédier aux difficultés qui se manifestent dans les écoles afin d'améliorer la réussite scolaire de tous les élèves ».

La première aide est apportée par **l'enseignant de la classe** qui a le devoir de mettre en place une **différenciation pédagogique** pour répondre aux besoins particuliers des élèves. Cette aide doit également être envisagée au sein du **cycle et/ou de l'école**.

Lorsque les difficultés persistent et portent davantage sur la maîtrise de **compétences** et que le **P.P.R.E. (mis en place par l'équipe des maîtres)** ne permet pas de les résoudre, **d'autres aides, notamment spécialisées**, sont envisagées. Pour cela, **après en avoir informé les représentants légaux**, l'enseignant de la classe adresse une **demande d'aide au R.A.S.E.D.** dans laquelle il décrit le plus précisément les difficultés sans oublier de mentionner les points d'appui de l'élève. Il y fait également un état précis des aides proposées à l'élève au sein de l'école et à l'extérieur (notamment dans le cadre du **P.P.R.E. à joindre à la demande d'aide**). **Pour les élèves de CP et de CE1, les demandes d'aide seront assorties du bilan des évaluations nationales CP ou CE1.**

Sauf situation exceptionnelle, les demandes d'aide sont à envoyer **avant le 10 décembre 2019**. Ces demandes d'aide sont rédigées à l'aide du document fourni en pièce jointe, dûment complété.

Les aides spécialisées (pédagogiques et/ou rééducatives) sont coordonnées et évaluées dans le cadre du **Projet d'Aide Spécialisée (P.A.S.) mis en œuvre conjointement par l'enseignant spécialisé, l'enseignant de la classe, l'élève et sa famille.**

Dossier suivi par

Richard KRAWIEC

Inspecteur de l'Éducation nationale

Téléphone

03 27 70 71 20

Télécopie

03 27 70 71 21

Courriel

ce.0593497f@ac-lille.fr

1 rue de la Paix de Nimègue

59400 CAMBRAI



## **II- Stratégies mise en œuvre dans la circonscription**

### **1. Cadre de fonctionnement des enseignants RASED E**

L'action du RASED doit être connectée au travail de l'enseignant et jamais déconnectée du quotidien de l'élève. L'action de tous s'inscrit dans un cadre de référence didactique et pédagogique précis à mettre en application.

#### **Cadre de référence**

L'ensemble des textes institutionnels concernant la lecture, figurant dans le plan d'actions pour les fondamentaux sont à mobiliser. On y ajoutera le guide CE1 « Pour enseigner la lecture et l'écriture » paru très récemment.

<https://eduscol.education.fr/cid144902/guides-et-vademecum-pour-les-apprentissages-au-cp-et-au-ce1.html>

Ces ressources complètent les programmes modifiés, les attendus et les repères de progression. Enseignants des classes et enseignants RASED partageront donc la même culture didactique et pédagogique.

#### **Objectifs des interventions**

##### **CP**

L'automatisation de la lecture doit être atteinte en fin de cours préparatoire. Un décodage sans hésitation doit être installé. Il convient donc de tout mettre en œuvre en ce sens puisque c'est un préalable à la compréhension de textes lus. Le RASED se mobilisera exclusivement sur cette mission.

La déchiffrabilité des textes des manuels devant être de 100% ce qui signifie que toute lecture donnée à l'élève doit comporter des graphèmes (lettres ou groupe de lettres) étudiés dans le cadre de la progression.

Il est donc impératif que le RASED envisage son action uniquement à partir des outils de l'enseignant (progression et programmation) et de l'élève (le manuel).

#### **Objectifs pour le CP**

- La maîtrise des correspondances graphèmes-phonèmes et l'automatisation à partir du manuel utilisé par l'enseignant.
- La lecture à voix haute et la fluence (50 mots par minute en fin de CP) ;
- Ecriture : encodage de mots et de phrases courtes, pas d'écriture inventée ;
- La compréhension à partir des phrases du manuel de lecture et sur des textes lus par les élèves donc s'inscrivant dans une déchiffrabilité à 100%.

##### **CE1**

Pour les élèves en difficulté, il est aussi nécessaire d'automatiser la lecture pour permettre d'accéder à une lecture fluide sans hésitation. Un travail sur la fluence devra se mettre en place dès le début de l'année dans la classe et avec l'aide du RASED.

Progressivement, on aidera les élèves à lire des textes de plus en plus longs en lien avec un travail sur le lexique.

#### **Objectif pour le CE1**

- Automatisation des graphèmes complexes ;
- Exercices de fluence (70 mots par minute en fin de CE1) ;
- Activités d'encodage ;
- Lecture de textes longs dans le cadre d'une progression fixée par l'enseignant : lectures individuelles, lectures à voix haute, travail de compréhension des textes proposés.



3/6

## CE2

On ne devrait plus intervenir sur le décodage mais il s'avère que des difficultés persistent. Deux périodes seront consacrées à aider les élèves à automatiser pour acquérir une lecture fluide impérative à la compréhension de textes lus. Il s'agit d'éradiquer dès le début de l'année, les difficultés liées au code, prédictrices d'échec scolaire. Les interventions cibleront les élèves concernés et l'action doit être massive en complément du travail de l'enseignant. Je rappelle qu'on recherchera une lecture fluide entièrement automatisée au cours du CE1.

### Objectifs

- Automatisation des graphèmes complexes ;
- Lecture à voix haute, fluence (90 mots par minute en fin de CE2) ;
- Encodage de phrases.

### Modalités des interventions

L'externalisation des prises en charge hors la classe sur de faibles effectifs n'est pas le mode d'aide le plus approprié. L'essentiel des prises en charge doit se réaliser en co-intervention sauf pour le CE2 puisque le travail sur le code ne concernera pas les autres élèves de la classe.

Si les co-interventions représentent la norme, des prises en charge de groupes d'élèves pourront s'organiser mais le travail proposé sera le même dans les deux groupes avec adaptation éventuelle par le RASED pour éviter la déconnexion avec le quotidien de la classe. Les groupes comporteront au moins 4 élèves (possibilité de mixer les niveaux) et jusqu'à la moitié du niveau de classe concerné. Pour les cas particuliers se rapprocher de M. SENEZ.

L'étude des demandes réalisées par les enseignants RASED et les psychologues de l'Éducation nationale devra prendre en compte la nécessité de masser l'intervention pour la rendre la plus efficiente possible. On tendra vers trois interventions par semaine ce qui nécessite de réaliser des choix. Les réunions RASED prévues à chaque période permettront de réguler pour optimiser les interventions.

### Calendrier des interventions

#### Hors REP

Calendrier	CP	CE1	CE2
Période 1		X	X
Période 2		X	X
Période 3	X	X	
Période 4	X	X	
Période 5	X	X	

#### Intervention en éducation prioritaire dans le REP de Caudry

Le dédoublement des classes de CP et de CE1 permet des organisations entre les enseignants favorisant la prise en charge de la difficulté scolaire et le RASED n'interviendra pas dans ces classes.

Il concentrera son action de façon intensive auprès des élèves de CE2 en lecture et en mathématiques.

Pour ces élèves de CE2, dès la période 3, un travail autour de la résolution de problèmes se mettra en place. Pour bâtir le travail en concertation avec l'enseignant, on s'appuiera sur la note de service suivante :

#### **La résolution de problèmes à l'école élémentaire**

note de service n° 2018-052 du 25-4-2018 (NOR [MENE1809043N](#))



En période 4 et 5 et avec l'objectif de préparer les élèves au CP, des interventions en GS seront proposées pour préparer les élèves à l'entrée au CP. Les interventions se concentreront sur la phonologie et l'accès au principe alphabétique en lien avec le travail de l'enseignant.

Calendrier	GS	CE2
Période 1		X
Période 2		X
Période 3		X
Période 4	X	X
Période 5	X	X

## 2. Les évaluations nationales CP et CE1

Les évaluations nationales servent à la fois à orienter les choix de remédiation pour les élèves et aussi à questionner les pratiques collectives mises en œuvre.

Les enseignants du RASED portent une attention particulière à l'analyse des évaluations avec les équipes et y sont associés en prenant part aux conseils des maîtres dans les écoles. Ils prennent en compte les résultats des élèves suivis à la fois pour évaluer les prises en charge proposées et/ou pour orienter avec l'enseignant, le travail proposé. Ils doivent s'emparer avec les enseignants des outils de remédiation des évaluations nationales présents au lien ci-dessous.

<https://eduscol.education.fr/cid142232/evaluations-au-cp-2019-2020.html>

<https://eduscol.education.fr/cid142270/evaluations-au-ce1-2019-2020.html>

**Lors de la période 4, les enseignants RASED mèneront avec les enseignants des classes concernées un test de lecture à haute voix et de fluence auprès des élèves de CP et de CE1. Ces tests seront intégrés à l'évaluation des élèves. Ce point fera l'objet d'un travail entre les enseignants RASED et l'équipe de circonscription.**

## 3. Réunions du pôle ressource ou du RASED

Une réunion sera effective par période. Elle se limitera, soit aux membres du RASED et aux psychologues de l'éducation nationale, soit elle concernera l'ensemble du pôle ressource. Les réunions seront menées par l'inspecteur de l'éducation nationale ou son représentant, le conseiller pédagogique. En raison de différentes contraintes d'agendas, les dates ne peuvent être anticipées.

## 4. Temps de service dans le cadre des 108 heures

### Les enseignants spécialisés E et G

Les cent-huit heures annuelles des enseignants spécialisés E et G sont consacrées :

- aux concertations ;
- aux travaux en équipes pédagogiques (y compris le travail de liaison et de coordination permettant le suivi des élèves de classes de 6e ayant rencontré des difficultés à l'école élémentaire et les temps d'échange consacrés à la situation d'un élève en difficulté) ;
- aux relations avec les parents, avec les autres professionnels du pôle ressource de la circonscription et, le cas échéant, avec les professionnels extérieurs à l'école qui connaissent l'élève ;
- à la participation aux conseils d'école et à la contribution aux travaux du conseil école-collège ;



5/6

- aux temps de concertation et de synthèse propre au travail collaboratif des membres du réseau, ainsi que la contribution au pôle ressource de la circonscription.

Les enseignants spécialisés n'assurent pas d'activités pédagogiques complémentaires. Ils peuvent participer aux formations pédagogiques de la circonscription.

### **Les psychologues de l'éducation nationale**

Le travail s'inscrit dans le cadre de **la circulaire n° 2017-079 du 28 avril 2017 parue au BO n° 18 du 4 mai 2017**

### **5. Documents professionnels**

#### Enseignants spécialisés E et G

- un emploi du temps précis (écoles, classes, type d'intervention) devra me parvenir après la rentrée scolaire et **chaque première semaine du retour des vacances** ;
- le projet d'aide spécialisée qui précise les objectifs visés, les actions envisagées et les bilans évaluant les progrès (volet RASED du PPRE) ;
- Les enseignants RASED E et G m'adresseront leurs bilans qualitatifs "BILANS RASED E G" pour **le lundi 20 juin 2020**. A renseigner régulièrement.
- Ce bilan quantitatif sera complété d'un bilan qualitatif **sous forme d'un rapport d'activités de quatre pages maximum**.

Le tableau déjà utilisé les années précédentes et rassemblant l'ensemble des interventions prévues par période est à me retourner comme les autres années pour validation et signature.

#### Psychologues de l'éducation nationale

Les psychologues m'adresseront leur emploi du temps en fin de période avant les vacances scolaires ce qui permet d'avoir un emploi du temps réel tenant compte des différentes urgences et des modifications éventuelles.

Ils établiront également une liste des réunions ESS suivies (document joint) qui me sera transmise avec le bilan quantitatif (format EXCEL), par courriel **le lundi 20 juin 2020** accompagné par **le rapport d'activités de l'année 2019-2020 (4 pages maximum)**.

### **6. Secteurs d'intervention :**

Pour le bon fonctionnement du service, merci de respecter strictement l'organisation de l'envoi des demandes d'aide définie dans les tableaux ci-dessous :

<b>Secteur Caudry</b> Demandes d'aide à envoyer : <i>RASED (locaux du CMS) Rue Van der Meersch 59540 CAUDRY Tél. : 03 27 76 30 02</i>	
<b>Psychologue scolaire :</b> <b>Madame Marie LEFEBVRE</b> <a href="mailto:marie.lecrompt@ac-lille.fr">marie.lecrompt@ac-lille.fr</a>	
<b>Caudry</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Ecole élém. Paul Bert</li><li>- Ecole mat. Batisse et Laïte</li><li>- Ecole élém. Janssoone</li><li>- Ecole mat. Jules Ferry</li><li>- Ecole élém. Condorcet</li><li>- Ecole mat. Jean Lebas</li><li>- Ecole élém. Jean Macé</li><li>- Ecole mat. Dolto</li></ul>	<b>Beauvois en Cambrésis</b> <b>Bethencourt</b> <b>Béwillers</b> <b>Fontaine au Pire</b> <b>Quiévy</b>



6/6

## **Secteur Rumilly en Cambrésis**

Demandes d'aide à envoyer :

*RASED*

*Ecole primaire de Rumilly*

*31 rue J-Baptiste Lebas*

*59281 Rumilly-en-Cambrésis Tél : 07 61 99 61 53*

**Psychologue scolaire :**

**Madame Laura CAPOBIANCO :**

[laura.capobianco@ac-lille.fr](mailto:laura.capobianco@ac-lille.fr)

Banteux  
Bantouzelle  
Boursies  
Crévecoeur sur Escaut  
Doignies  
Flesquières  
Gonnelieu  
Gouzeaucourt  
Honnecourt sur Escaut  
Les Rues des Vignes  
Lesdain

Marcoing  
Masnières  
Moeuvres  
Noyelles sur Escaut  
Ribécourt la Tour  
Rumilly en Cambrésis  
Villers-Guislain  
Villers-Plouich

## **Secteur Walincourt**

Demandes d'aide à envoyer :

*RASED Walincourt*

*rue J. Ferry*

*59127 WALINCOURT-SELVIGNY Tél : 03 27 82 70 37*

**Psychologue scolaire :**

**Madame Catherine TOULAULT :**

[Catherine-Murie.Seaux@ac-lille.fr](mailto:Catherine-Murie.Seaux@ac-lille.fr)

Beaumont en Cambrésis  
Bertry  
Caullery  
Clary  
Elincourt  
Esnes  
Inchy  
Honnechy

Ligny  
Malincourt  
Maretz  
Maurois  
Montigny  
Villers-Outréaux  
Walincourt-Selvigny

Les maîtres E en poste sont affectés sur les secteurs suivants :

Mme Lise Allart [lise.allart@ac-lille.fr](mailto:lise.allart@ac-lille.fr) : Masnières

Mme Aurore Branchart [aurore.denaes1@ac-lille.fr](mailto:aurore.denaes1@ac-lille.fr) : Caudry

Mme Virginie Gaillard [virginie.gaillard@ac-lille.fr](mailto:virginie.gaillard@ac-lille.fr) : Secteur de Gouzeaucourt

Mme Nathalie Houvenaghel : [nathalie.houvenaghel@ac-lille.fr](mailto:nathalie.houvenaghel@ac-lille.fr) : Villers Outréaux

Mme Camille Baskevitch : [Camille.Baskevitch@ac-lille.fr](mailto:Camille.Baskevitch@ac-lille.fr) : Beauvois

L'inspecteur de l'Education nationale

R. KRAWIEC

Richard KRAWIEC